

ELDORADO GOLD CORPORATION

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la société

Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** » ou la « **Société** »)
Suite 1188 – Bentall 5
550 Burrard Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2B5

Rubrique 2. Date du changement important

Le 12 août 2021.

Rubrique 3. Communiqué

La Société a diffusé des communiqués de presse par l'intermédiaire de Global Newswire et les a déposés sur SEDAR le 9 et le 12 août 2021.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Le 9 août 2021, Eldorado a annoncé son intention d'offrir des billets de premier rang échéant en 2029 d'un capital global d'au plus 500 M\$ US (les « billets »), sous réserve des conditions du marché et d'autres conditions. Le taux d'intérêt et les autres modalités des billets seront établis selon la conjoncture du marché.

Le 12 août 2021, Eldorado a annoncé avoir établi le prix de son placement de billets de premier rang à 6,250 % échéant en 2029 d'un capital global de 500 M\$ US (les « billets »). La date de règlement de l'émission des billets est prévue le 26 août 2021 ou vers cette date.

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Le 9 août 2021, Eldorado a annoncé son l'intention d'offrir des billets de premier rang échéant en 2029 d'un capital global d'au plus 500 M\$ US, sous réserve des conditions du marché et d'autres conditions. Le taux d'intérêt et les autres modalités des billets seront établis selon la conjoncture du marché.

Le 12 août 2021, Eldorado a annoncé avoir établi le prix de son placement de billets de premier rang à 6,250 % échéant en 2029 d'un capital global de 500 M\$ US (les « billets »). La date de règlement de l'émission des billets est prévue le 26 août 2021 ou vers cette date.

Eldorado a l'intention d'utiliser le produit net issu de la vente des billets pour racheter ses billets garantis prioritaires de second rang en circulation à 9,500 %, d'une valeur de

234 M\$ US, échéant en juin 2024, pour rembourser tous les montants impayés aux termes de sa facilité de prêt à terme existante, pour rembourser tous les montants impayés aux termes de sa facilité de crédit renouvelable existante, pour payer les frais et dépenses liés à ce qui précède, et pour les besoins généraux de l'entreprise. Eldorado a obtenu le consentement requis de ses prêteurs pour la vente des billets aux termes de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour datée du 13 mai 2019 entre la Société, à titre d'emprunteur, et Banque HSBC Canada, à titre d'agent administratif, notamment.

Les billets n'ont pas été inscrits en vertu de la loi sur les valeurs mobilières des États-Unis (« la Loi de 1933 ») ni des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État et ne peuvent être placés ou vendus sans leur inscription en vertu de la Loi de 1933 ou sans une dispense applicable des exigences d'inscription en vertu de cette loi. Les billets seront offerts et vendus seulement à des personnes dont il est raisonnable de croire qu'elles sont des acheteurs institutionnels admissibles au sens de *qualified institutional investors* conformément à la Règle 144A prise en application de la Loi de 1933 ainsi qu'à certaines personnes non américaines au sens de *non-U.S. persons* à l'extérieur des États-Unis aux termes de la Regulation S de la Loi de 1933 et dans chaque cas conformément à des dispenses relatives au prospectus offertes en vertu des lois sur les valeurs mobilières de la Colombie-Britannique. Les billets seront offerts et vendus à l'extérieur des États-Unis (y compris au Canada) sous forme de placement privé aux termes de certaines dispenses en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

La présente déclaration de changement important ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et aucune vente de ces titres ne pourra être réalisée dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou leur admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire ou d'une dispense de celles-ci. La présente déclaration de changement important a été publiée conformément à la Règle 135c prise en application de la Loi de 1933.

Mise en garde relative aux déclarations et informations prospectives

Certaines déclarations formulées et informations données dans la présente déclaration constituent des informations ou des déclarations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. En règle générale, on peut reconnaître ces déclarations et informations prospectives à l'utilisation d'expressions telles que « envisage », « estime », « continue », « prévoit », « s'attend à » ou « a l'intention de », ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou d'informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » être faits, se produire ou être réalisés. Les déclarations ou les informations prospectives que contient la présente déclaration de changement important comprennent, notamment, des déclarations ou informations à l'égard de ce qui suit : le prix des billets, les modalités des billets, la date de règlement des billets, la réalisation des opérations liées au placement des billets et l'utilisation du produit net de la vente des billets.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives sont, par leur nature, fondées sur des hypothèses, et elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui y sont explicitement ou implicitement indiqués. Nous avons formulé certaines hypothèses pour les besoins des déclarations et informations

prospectives, notamment à l'égard de ce qui suit : la clôture de la vente des billets et le produit net de cette vente; la façon dont les répercussions économiques et sociales mondiales de la COVID-19 sont gérées, et la durée ainsi que l'envergure de la pandémie de la COVID-19; le contexte géopolitique, économique et légal dans lequel nous évoluons; le remboursement de sommes impayées; et les coûts et dépenses prévus. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront dans un contexte presque identique à celui qui existe à la date de la présente déclaration de changement important. Même si notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes représentées par ces déclarations ou informations sont raisonnables, rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes. Bon nombre des hypothèses peuvent être difficiles à prévoir et sont indépendantes de notre volonté.

De plus, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se concrétiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer substantiellement des résultats indiqués dans les déclarations ou les informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, notamment : notre capacité à satisfaire aux conditions de clôture du placement, y compris l'obtention de tous les consentements et documents requis et la nécessité de négocier et de signer l'acte de fiducie et les documents connexes; la nécessité d'une collaboration durable avec les acquéreurs initiaux; la nécessité de lancer avec succès le placement; les épidémies mondiales de maladies infectieuses, comme la COVID-19; les risques liés au contexte géopolitique et économique (mondial et local); les risques liés au financement; ainsi que les facteurs de risque dont il est question aux rubriques intitulées « Information prospective et risques » et « Facteurs de risque » figurant dans la notice annuelle et le Formulaire 40-F les plus récents de la Société. Le lecteur est prié d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle déposée sur SEDAR et EDGAR sous la dénomination sociale de la Société, analyse qui est intégrée par renvoi dans la présente déclaration, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent l'entreprise et ses activités.

Les déclarations et informations prospectives visent à aider le lecteur à comprendre les points de vue de la direction sur les projets à court et à long terme, et elles pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont prévus dans ces déclarations. Par conséquent, vous ne devriez pas vous fier indûment aux déclarations et informations prospectives figurant aux présentes. Sauf si nous y sommes tenus par la loi, nous ne prévoyons pas mettre à jour les déclarations et les informations prospectives à mesure que les conditions changent, et vous devez vous reporter aux analyses complètes des activités de la Société figurant dans les rapports de la Société déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Membre de la haute direction : Tim Garvin

Numéro de téléphone : Vice-président exécutif et directeur juridique
(604) 601-6692

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 19 août 2021.